Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212900120-20260321-DELIB_02_2026-DE

Département du Finistère

DÉLIBERATION N° 02/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC

Nombre de membres En exercice :	11
Nombre de membres Présents :	11
Nombre de suffrages Exprimés :	**11**
VOTE :	
Pour :	**11**
Contre :	0
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à quatorze heures, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 17 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Madame JÉZÉQUEL Coralie, Maire
Présents : M. SUET François, Mme LE ROUX Audrey, M. TANGUY Auguste, M. TRIFFAUT Jean-Luc, M. REMY Pascal, Mme COTONNEC Chantal, M. LE CAIGNARD Claude, Mme MANCHEC Isabelle, Mme LOZAC'H Corinne, M. LENCOT Gwénaël,
Absents excusés :
Procurations :
Secrétaire de séance : M. LENCOT Gwénaël

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Madame le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire.

Madame le Maire précise qu'en application des articles L.2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer :
- au minimum d'**1** adjoint
- et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du CM, soit **3** pour Bolazec.

Madame Le maire propose au conseil municipal la création de **3** postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide la création de 3 postes d'adjoints,

Le secrétaire de séance :
LENCOT Gwénaël

Pour extrait certifié conforme,
La Maire,
Coralie JÉZÉQUEL